

27.10.2020 – 10:55 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Enquête de la SSE sur les salaires: hausse sensible des salaires en 2020 - la SSE s'engage pour le maintien des emplois

Salaire mensuel moyen en francs	2019	2020
Contremaîtres et chefs d'atelier	7'807	7'852
Chef d'équipe	6'695	6'765
Classe Q	6'094	6'142
Classe A	5'939	6'015
Classe B	5'430	5'517
Classe C	4'871	4'919
Personnel CN (contremaîtres exclus)	5'813	5'901

Légende: Enquête de la SSE sur les salaires 2020. Sans allocations, subsides, part du 13^e mois de salaire. Les chiffres indiqués correspondent aux salaires moyens. Ils résultent des augmentations des salaires et des effectifs (nouveaux employés, départs à la retraite, etc.). Après correction des effectifs, il en résulte une augmentation des salaires de 1.3%.

Zurich (ots) -

Les salaires dans le secteur principal de la construction ont augmenté de 1.3% en 2020. Compte tenu de la baisse des prix à la consommation, la hausse atteint même presque 2%. Les entreprises étant confrontées à une baisse du chiffre d'affaires et des commandes en raison de la crise sanitaire, la hausse des salaires est supérieure à la moyenne et renforce davantage la pression sur les emplois face aux défis liés à la pandémie. Le maintien des places de travail est actuellement la priorité absolue pour la SSE. Elle demande aux syndicats de participer à une discussion sur le maintien des emplois, même si cela pourrait entraîner pour 2021 une correction des salaires qui ont fortement augmenté.

La Société Suisse des Entrepreneurs mène chaque année une enquête sur les salaires auprès de ses membres. Elle connaît donc très bien les salaires effectifs du personnel de chantier. Le salaire moyen des contremaîtres est d'environ 7 850 francs par mois. Les autres travailleurs soumis à la Convention nationale touchent un salaire moyen d'un peu plus de 5 900 francs par mois. Comparés aux salaires des autres secteurs de l'artisanat, ce sont des salaires très élevés.

Augmentation des salaires réels de +2% en 2020: des corrections s'imposent en 2021 pour maintenir l'emploi

La Banque nationale suisse prévoit une baisse des prix à la consommation de 0.6% cette année. Cela revient à une hausse de près de 2% des salaires réels dans le secteur principal de la construction, soit une augmentation très importante, qui est aussi supérieure à la moyenne par rapport à d'autres branches. La SSE estime que la priorité est pour l'heure de préserver les emplois. Toutefois, la crise sanitaire entraîne une chute du chiffre d'affaires du secteur principal de la construction en 2020. Les revendications en faveur d'une hausse générale des salaires pour 2021 sont déplacées, car cela entraînerait une suppression de places de travail. La SSE demande au contraire aux syndicats de participer à un dialogue réaliste pour maintenir l'emploi, même si cela signifierait pour 2021 une correction des salaires qui ont fortement augmenté. Cette approche tient davantage compte du contexte économique que la demande d'une nouvelle hausse des salaires.

Évaluations détaillées via ces liens:

- Enquête de la SSE sur les salaires: <http://ots.ch/ILC3GB>
- Comparaison des industries: http://www.baumeister.ch/images/1_Politik_Wirtschaft/Lohnerhhungen-2020-2021.JPG

Contact:

Bernhard Salzmann
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Corine Fiechter
responsable communication pour la Suisse romande de la SSE
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch

Medieninhalte

mensuel moyen en	2019	2020
titres et chefs	7'807	7'852
diplômés	6'695	6'765
autres	6'094	6'142
ouvriers	5'939	6'015
employés	5'430	5'517
ouvriers et employés	4'871	4'919
CN (contremaîtres)	5'813	5'901

Enquête de la SSE sur les salaires 2020. Sans allocations, subsides, part du 13^e mois de salaire. Les chiffres indiqués correspondent aux salaires moyens. Ils résultent des augmentations des salaires et des effectifs (nouveaux employés, départs à la retraite, etc.). Après correction des effectifs, il en résulte une augmentation des salaires de 1.3%.

Enquête de la SSE sur les salaires 2020. Sans allocations, subsides, part du 13^e mois de salaire. Les chiffres indiqués correspondent aux salaires moyens. Ils résultent des augmentations des salaires et des effectifs (nouveaux employés, départs à la retraite, etc.). Après correction des effectifs, il en résulte une augmentation des salaires de 1.3%. / Texte complémentaire par mots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100051907 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SBV Schweiz. Baumeisterverband/SSE"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100858302> abgerufen werden.